

Groupement de
Coopération Sanitaire
« Santé mentale, handicap,
vieillesse et précarité
du territoire Bordeaux,
Arcachon Médoc »



Les membres du Groupement de Coopération Sanitaire en santé mentale, handicap, vieillissement et précarité sur le territoire «Bordeaux Arcachon Médoc» ont le plaisir de vous inviter à la deuxième matinée débat, qui aura pour thème :

« Vivre chez-soi dans un lieu de vie collectif pour personnes âgées ou handicapées rencontrant des problèmes de santé mentale : quelle forme d'habitat, quelle vie privée, quelle autonomie, quelles modalités d'accompagnement ? »

ARGUMENTAIRE

Au printemps dernier, notre première matinée-débat avait pour thème la désinstitutionnalisation, et ses effets en matière de coopération. La conférence de Robert Lafore, et les pratiques professionnelles que nous avons partagées, sont venues souligner combien nous avons à inventer, avec les personnes que nous accompagnons, de nouvelles figures institutionnelles qui, par leur mise en œuvre, sont loin de sonner le glas de tout collectif. Bon an, mal an, le groupe que nous constituons a poursuivi sa réflexion pour arriver à questionner, en creux, les conditions de vie des personnes dont le chez-soi est intégré, par nécessité, à un établissement.

L'élan déclencheur de cette deuxième journée d'étude est une expérience Québécoise, l'approche Carpe Diem, se proposant de prendre en charge des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, ou une maladie apparentée, avec pour strict principe que les usagers accueillis en établissement sont accompagnés quotidiennement, selon leurs besoins, au moment où ils le sollicitent.

L'application de cette philosophie n'est pas sans nous rappeler la raison d'être de nombreux habitats alternatifs qui se font jour actuellement, combinant l'autonomie d'un domicile personnel et la sécurité de l'établissement (béguinages, colocations seniors, maisons des générations en Allemagne). Toutes situations de dépendance confondues, La Direction Générale de la Cohésion Sociale en dénombrait 300 en février 2017.

Au regard de cette multitude d'initiatives, manifestement, nos institutions ne seraient plus désirables, au point de devenir un repoussoir tellement l'image de la très grande dépendance leur est attachée, tant nous les envisagerions uniquement comme un lieu de soins, bannissant, de fait, toute possibilité de se voir garantir un chez-soi respectant l'intimité et la liberté de chacun.

Vendredi 1er
DÉCEMBRE
2017
09h00 - 12h30
Accueil 08h30

ATHÉNÉE
MUNICIPAL
Joseph
Wresinski

Place Saint-
Christoly
33000
BORDEAUX

Inscriptions
gratuites mais
obligatoires



astochmel@ch-perrens.fr

Les questions que nous nous sommes posées serviront de fil conducteur à cette matinée :

- Quelles sont les formes d'habitat intermédiaires ? (enquête nationale relative à l'habitat alternatif/inclusif pour personnes handicapées, personnes âgées, personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative ou leurs aidants / février 2017).
- Qu'est qui caractérise ces initiatives ? En quoi peuvent-elles être une alternative à l'établissement tel que nous le connaissons ?
- Quel rôle pouvons-nous y jouer ?
- Comment vivre chez soi et parmi les autres ?
- En quoi l'habitat dit inclusif contribue-t-il à l'accès d'une place socialement valorisée des personnes en situation de handicap ? (VRS : Valorisation des Rôles Sociaux).

Vendredi 1er
DÉCEMBRE
2017
09h00 - 12h30
Accueil 08h30

ATHÉNÉE
MUNICIPAL
Joseph
Wresinski

33000
BORDEAUX

Inscriptions
gratuites mais
obligatoires



astochmel@ch-perrens.fr

Groupement de
Coopération Sanitaire
« Santé mentale, handicap,
vieillesse et précarité
du territoire Bordeaux,
Arcachon Médoc »



DÉROULÉ DE LA MATINÉE

9h00

Ouverture de la matinée par Michel Laforcade, Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

9h10 - 9h30

Institutions et domicile, habitat inclusif : quelle dynamique, quelles problématiques émergentes ?

Laetitia Delhon, journaliste de l'information sociale, est notamment l'auteur du livre « Pas si fou : quand un village accueille le handicap psychique ».

9h30 - 10h15

Quel habitat pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ?

La maison « Carpe Diem » à Trois-Rivières au Québec.

Patricia Landry, intervenante à Carpe Diem, et formatrice, Centre de ressources Alzheimer Québécois ayant le statut d'organisme communautaire / Témoignage d'une mise en œuvre de l'approche Carpe Diem par l'équipe de l'EHPAD de Marcheprime.

10h15 - 11h30

Désenclavement des institutions, habitat alternatif et échanges citoyens : quel projet et quelles actions collectives ?

A partir de la projection du film « Mézin 20 ans après », Alain-Paul Perrou, ancien Directeur de l'ESAT de Mézin, et Laetitia Delhon nous proposeront leurs regards croisés.

11h30 - 12h30

L'habitat participatif : quelles modalités de gestion ? Quelles places et quels rôles des locataires, des associations médico-sociales, des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux ?

L'exemple de cinq personnes trisomiques, résidant dans des appartements de « la Gravelle » à Martillac, qui ont fait le choix, avec l'aide de leurs proches, d'en assurer collectivement la gestion quotidienne en mettant en commun les prestations dont ils bénéficient et en partageant des activités, dans une logique de solidarité.

Jean-Louis Roy, Vice-Président de l'association ADAPHI (Association pour le Développement de l'Autonomie des Personnes Handicapées intellectuelles), Membre de l'association GALA (Groupe d'Accompagnement par les Loisirs Adaptés), et un locataire.

Inscriptions
gratuites mais
obligatoires



astochmel@ch-perrens.fr